

amateur, n'avoir jamais pris part à un match « sans l'autorisation du Comité central ». Une pareille législation est faite pour frapper d'étonnement quiconque y réfléchit. Une fédération peut évidemment disqualifier — et même à tort et à travers. Elle peut, au détriment des véritables intérêts sportifs, s'entendre-avec les fédérations d'autres pays pour admettre leurs disqualifications réciproques mais, encore une fois, rien au monde, ne peut faire qu'un homme cesse d'être amateur s'il n'a pas perdu cette qualité par un acte personnel de professionalisme. Nous sommes persuadés qu'un examen loyal de cette anomalie amènerait les fédérations à renoncer d'elles-mêmes à un régime renfermant le germe d'une tyrannie syndicaliste très dangereuse pour les sports.

Les quelques idées que nous avons émises ici nous ont été suggérées par l'examen du dossier présenté au Comité International par la *Sporting Life*. En terminant nous émettons le vœu que les Fédérations et Sociétés intéressées soient appelées par le Comité à donner leur avis sur ces idées. Celles qu'apporteront à leur tour, avec leur compétence et leur connaissance spéciale du sujet, les chefs ou les membres de ces groupements contribueront assurément à assurer le résultat fécond de notre œuvre et à maintenir le caractère que nous avons tous à cœur de lui conserver.

N.-B. — Voir au Bulletin du Comité le questionnaire adressé aux fédérations et sociétés.

LES SPORTS A MONACO

Monaco est devenu un grand centre sportif. Du fait de S. A. S. le prince Albert, c'est aussi un centre scientifique important. Les contempteurs de la petite principauté ne devraient pas oublier ces faits quand ils la chargent en leurs discours de tous les péchés d'Israël. Pendant que s'enfoncent dans les rochers les assises géantes du fameux Musée Océanographique, grandit d'autre part l'importance des concours dont la baie de Monte-Carlo est, chaque année, le radieux théâtre.

C'est dans cette baie, qu'après la grande croisière qui clôture

les régates de Cannes, la flottille des yachts s'assemble prête à courir de nouveaux lauriers. Toutefois, l'intérêt des régates à voile est fort dépassé par celui que suscite le meeting des canots automobiles. Celui de 1909 — le sixième, déjà — a remporté un énorme succès ; 102 canots étaient inscrits et 87 se sont mis en ligne. Tous les records de vitesse ont été battus. Les Américains avaient envoyé des canots rapides mais peu stables ; les Allemands se sont montrés un peu faibles comme constructeurs de coques ; les Italiens s'étaient réservés ; les Suisses avaient de bons canots de plaisance. La grande lutte fut entre la France et l'Angleterre. Cette dernière se tailla la part du lion. Le racer du duc de Westminster remporta la victoire dans toutes les courses de fond et ne succomba que derrière deux « glisseurs » français dans la course du mille pour le prix de S. A. S. le prince de Monaco. Ce racer atteignit et dépassa les vitesses des plus rapides contre-torpilleurs et s'adjudgea le record du monde de 100 kilomètres, tandis que le glisseur « Duc », muni d'un simple moteur de 120 chevaux, couvrait le kilomètre en 54 secondes, soit à l'allure de 66 kilomètres à l'heure. Le record du monde fut également battu par les cruisers dont le plus rapide « Chantecler », muni du même moteur que le « Duc », couvrit 200 kilomètres à 44 à l'heure de moyenne, ce qui est la vitesse d'un transatlantique. Ce sont là de magnifiques résultats et Monaco demeurera dans l'histoire de l'automobilisme nautique comme le berceau incontesté d'un sport utile et passionnant entre tous.

Le caractère international que revêtent ces régates d'un nouveau genre se retrouve dans le célèbre tournoi d'escrime qui se dispute chaque année à Monte-Carlo. Ce tournoi trouve sa suprême expression dans la « Coupe Albert Gautier » qui le termine. Du reste, on peut dire que le nom du comte Albert Gautier est mêlé à toutes les manifestations sportives de la Côte d'Azur. Il en est le Mécène et souvent aussi l'habile organisateur. Son zèle éclairé et persévérant est pour beaucoup, certes, dans l'éclosion, en ces lieux favorisés de la nature, d'une activité musculaire féconde. Son influence se fait sentir plus heureusement encore, s'il est possible, pour maintenir dans ces concours un esprit sportif dont beaucoup de manifestations analogues n'arrivent pas à préserver le précieux dépôt.

Le règlement du tournoi de Monaco est assez original. Il se dispute par équipes de trois ou quatre tireurs et sur invitations

adressées aux escrimeurs les plus réputés de chaque pays. Il n'y a jamais qu'une équipe par nation. Les Italiens, les Belges, les Français, les Autrichiens participèrent aux tournois de ces dernières années. Cette fois, des équipes tchèque et portugaise furent opposées aux Français et aux Italiens. En 1910, on invitera quelques-unes des nations qui n'ont pas encore concouru. Le lendemain de la Coupe Albert Gautier commence le grand tournoi d'épée de Nice, ouvert aux maîtres et aux amateurs et qui réunit chaque année un nombre considérable de tireurs (il y en avait 108 en 1909).

Jamais, depuis sa fondation qui remonte à 1872, la saison du Tir aux Pigeons n'avait été aussi brillante que celle qui vient de finir. Près de 400 tireurs y figurèrent. La grande épreuve (le prix de 20.000 francs dit Prix du Casino) en groupa 195. Le vainqueur fut un Italien ; le second, un Allemand ; le troisième un Français ; le quatrième, un Anglais. Le hasard s'était mis cette fois de la partie pour mieux souligner le caractère international des sports monégasques.

Naturellement toute la région participe à ce grand mouvement d'activité athlétique. Les sports équestres ne sont pas délaissés. Le concours hippique du Cap-Martin, d'un côté, et les courses de Nice, de l'autre, remédient à la seule infériorité que la géographie ait infligée à la principauté en la privant de terrains propices. Par contre, la nature en fit un lieu éminemment favorable à la natation et peut-être n'a-t-on pas assez songé jusqu'ici à profiter de tels avantages. Une mer où l'on peut jouer au water-polo pendant trois cents jours par an, cela n'est pas fréquent. Pour donner une idée de l'importance du sport hippique, disons que, par exemple, le « Trotting du Littoral » depuis sa fondation en 1885 n'a pas distribué moins de quatorze cent mille francs, dont neuf cent mille aux propriétaires, quatre-vingt-huit mille aux œuvres de bienfaisance et quatre cent mille aux employés, fournisseurs, etc., etc. C'est là un joli denier.

Le Tennis, bien entendu, et le Golf ne sont pas oubliés, tandis que l'Alpinisme est à proximité. Cette prospérité sportive s'est accentuée avec une régularité qui est une garantie de durée. Et il ne semble pas, quoiqu'on en ait dit, qu'un climat trop clément et des spectacles trop gracieux aient ralenti l'effort musculaire de l'athlète ou détendu son énergie.

